

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.



SEANCE ACADEMIQUE

Mercredi soir, à la salle du Petit Séminaire, l'Académie Saint-François de Sales tenait sa séance semestrielle en présence d'un auditoire d'une distinction peu commune. Sous ce rapport l'Académie peut se vanter d'être particulièrement favorisée : car elle voit tous jours accourir à son appel la fleur de la société chicoutimienne. Il en a donc été ainsi encore cette fois, et même je dirai avec le caporal : "Mieux qu'ça !" En effet MM. S. S. L. N. Bégin, archevêque de Québec, M.-T. Labrec, évêque de Chicoutimi, et T. E. Hamel V. G., avaient daigné se rendre à l'humble invitation de l'Académie, et occupaient les places d'honneur, entourés d'un nombreux clergé. Dans l'assistance, on voyait des juges, des maires, des avocats, des médecins, des journalistes, enfin des représentants de toutes les classes. Point de ministres pourtant, pour la bonne raison qu'il n'y en a pas à Chicoutimi.

Comme toujours, le résultat général de la soirée a été excellent. Voici comment on y a fait les choses.

M. le président J.-E. Duchesne a par quelques mots exquis ouvert la séance, souhaité la bienvenue à nos distingués visiteurs, et prié S. G. Mgr Bégin de distribuer les insignes de leur grade aux heureux élus de l'Académie ; ce que Sa Grandeur a fait avec une bonté touchante.

Le secrétaire, M. Eug. Tremblay, a lu un rapport plein de clarté et d'intérêt, ce qui n'est pas peu dire. En effet, qu'on ne s'imagine pas que c'est la chose la plus amusante et la plus facile du monde que de faire un rapport académique ; car, deux fois par année, depuis peut-être vingt ans, il se fait des rapports dans lesquels on a battu et rebattu les mêmes sentiers, employé et usé tous les genres de comparaisons. Malgré cela, M. Tremblay a trouvé moyen de faire du nou-

veau en nous conduisant sur un océan tout à fait scientifique, et d'aucuns prétendent s'être trouvés dans la position de M. Lancelot lors de son voyage à Boulogne-sur-mer.

Vinrent ensuite les promotions académiques, qui ont prouvé par leur nombre que l'Académie va toujours en grandissant. Qu'on en juge par les noms qui suivent. Ont été reçus

ACADÉMICIENS :

MM. Patrice Bluteau, *Philosophie sénior*
Philibert Morel, *Rhétorique*
Ludger Boily, *Belles-Lettres*

CANDIDATS :

MM. Daniel Lavergne, *Belles-Lettres*
Elie Tremblay, *Versification*
Jos. Dufour, "
Ths.-Ls Villeneuve, *Humanités*
Napoléon Simard, "
Ths.-Eugène Savard, "
Alphonse Bonenfant, *Quatrième*
Edgar Maltais, "
Hector War en, "

ASPIRANTS :

MM. Cyrius Jacques, *Belles-Lettres*
Eug. War en, *Versification*
Cs. Gagnon, *Humanités*
Maurice Beaulieu, "
Ls.-Jos. Levesque, *Classe d'Affaires*
Talma Lavergne, "
Philippe Pedneaud, *Quatrième*
Henri Couture, *Troisième*
Olivier Beaulieu, "
Silvio Bourgoing, "
Amand Desgagné, "
Arthur Warren, "
Eugène Tremblay, "
Edgar Gauthier, "
Simon Gagné, "
Edouard Warren, *Seconde*
Ludovic Gauthier, "
Timothé Latour, "
Georges Dufour, "
Alexandre Gagnon, *Première*
Edgar Dumais, "
Aimé Morin, "

Le reste du programme a été rempli par la lecture de nombreux devoirs, entremêlée de chant et de musique à l'avénant ; et le tout qui en est résulté a été fort goûté par l'assistance qui a surtout applaudi, entre autres

choses : "Le chant des amis," admirablement exécuté par l'Union Ste-Cécile, qui n'a qu'à paraître en public pour recueillir des lauriers, et une dissertation philosophique de M. J.-E. Duchesne qui a épaté les gens par la profondeur de sa science et l'élévation de son esprit.

Enfin la séance s'est terminée par une adresse présentée à S. G. Mgr Bégin par les élèves du Petit Séminaire, qui se rappellent toujours son séjour au milieu de nous et l'intérêt paternel qu'il n'a cessé de leur porter. Monseigneur l'archevêque a répondu avec la grâce et l'éloquence qui le distinguent ; il les a remerciés, il les a encouragés, il leur a donné des conseils ; enfin il n'a pas voulu les quitter sans leur laisser, sous forme de congé, d'images et d'autres récompenses, de nombreux témoignages de sa bonté et de sa générosité à leur égard.

Quant à ce congé, nous en devons la faveur au jeune Maurice Beaulieu, qui en a fait la demande dans les termes fort mesurés que voici :

Monseigneur,
Au nom des plus petits je porte la parole
Et viens vous signaler un oubli malheureux.
Mais je tremble beaucoup en remémorant ce rôle
Qui me fait, je le sais, grand nombre d'envieux.

Nous avons, Monseigneur, retenu notre haleine
Pendant le beau discours que vous ont fait
[les grands,
Guettant ce petit mot que l'on comprend
[sans peine
Et qui va droit au cœur des plus petits enfants.

Mais rien. Le petit mot qui répand l'allégresse
Contre un plus grand, hélas ! les grands l'ont
[échangé :
Je viens donc vous prier de corriger l'adresse
Et d'y mettre, à la fin, le petit mot *congé*.

Finalement, la fanfare éleva encore une fois sa puissante voix, et l'assistance se retira aux accents du "God save the Queen."

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

J. E. DUCHESNE,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 23 Janvier 1899

Cette semaine, notre ville a eu l'honneur et la joie de recevoir la visite de S. G. Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, et de S. Exc. Mgr T. E. Hamel, V. G., Proto notaire apostolique et ancien supérieur du séminaire de Québec.

Mercredi matin, c'est-à-dire dès les premières heures de son séjour à Chicoutimi, notre ancien évêque et supérieur a bien voulu venir célébrer la messe de communion au séminaire ; et le soir du même jour, Sa Grandeur et son compagnon de voyage nous ont fait la faveur d'assister à la séance semestrielle de l'Académie Saint François de Sales.

Après être de neurés parmi nous seulement deux jours, pendant lesquels ils se sont vraiment prodigués pour faire plaisir aux citoyens et aux communautés religieuses de la ville, nos hôtes distingués sont retournés à Québec par le train de vendredi matin.

A QUEBEC

Dimanche dernier, le 22, à la Basilique de Québec, S. G. Mgr Bégin recevait le Pallium des mains de S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa. On nous a dit l'incomparable magnificence des démonstrations qui ont signalé cet événement. Nous y croyons sans peine ; car, à Québec, les fêtes religieuses ou civiles ont toujours un cachet particulier de splendeur.

S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi et M. le G. V. Belley s'étaient rendus à Québec pour assister à la cérémonie, où notre maison était représentée par M. l'abbé DeLamarre, assistant-supérieur.

MONTALEMBERT (1)

Le Père Lecanuet avait raconté, dans un premier volume, la *Jeu nesse de Montalembert* (1810-1836). L'éducation en Angleterre et en France, les premiers travaux, la collaboration à l'*Avenir*, les débuts oratoires à la Chambre des pairs, la croisade artistique contre les Normaux Vandales, les relations intimes, les voyages en Suède, en Allemagne, en Irlande et en Italie, le blâme infligé au *Livre des pèlerins polonais* et l'anxiété poignante de son traducteur, la séparation d'avec Lamennais, le mariage, formaient les chapitres variés et intéressants de ce livre. Tout y était empreint du charme et de l'enthousiasme de ces premières années.

Le tome second a pour sous-titre : *La liberté d'enseignement*, et comprend une période de quinze années (1835-1850).

On sait, en effet, à quelles luttes a donné lieu, en France, cette fameuse question de la liberté d'enseignement. Pour étendre son despotisme jusque sur les âmes, Napoléon avait créé l'Université, vaste réseau de lycées et de collèges, qui avait son centre à Paris dans l'École normale, et où s'exerçait sans vergogne le monopole de l'instruction laïque et obligatoire. Louis XVIII tenta une réorganisation ecclésiastique qui n'aboutit qu'à une réaction violente contre l'Église et resserra davantage pour les catholiques les liens de la servitude. La Monarchie de juillet ne le céda pas en tyrannie à la Restauration. C'est sous ce régime néfaste que se livrèrent les combats pour la liberté qui ont illustré Montalembert et le parti catholique. Les libéraux, parvenus au pouvoir, après avoir crié contre le monopole, voulurent s'en faire à leur tour un instrument de règne. En vain le protestant Guizot se montra-t-il animé d'intentions sincères et favorables à la liberté. Les ministres qui lui succédèrent n'eurent constamment en vue que d'entraver le droit des familles et de la religion. Ils faisaient de beaux discours, où ils allaient jusqu'à concéder la faculté d'ouvrir

(1) MONTALEMBERT, tome II, *La liberté d'enseignement*, par le R. P. Lecanuet, prêtre de l'Oratoire.

les établissements libres. Mais leurs actes démentaient leurs paroles, et les clauses restrictives qu'ils ajoutaient à leurs projets le loi les rendaient pratiquement odieux et illusoire. Et les catholiques étaient toujours traités en parias. Et les pères de famille chrétiens se voyaient dans l'obligation, ou de confier leurs enfants à des maisons qui étaient des foyers d'impiété, ou de les laisser dans l'ignorance, ou de les exiler à l'étranger.

En 1841, M. Villemain présenta un projet de loi qui, par bonheur, fut malheureusement rejeté de l'épiscopat, et, à la fin, retiré. Quatre ans plus tard, un second projet, du même ministre, pire que le premier, souleva des tempêtes et fit rendre à l'éloquence de Montalembert de superbes éclats. Voté à la Chambre des pairs, débattu à celle des députés, il "tomba à l'eau" après la folie subite de M. Villemain, qui fut regardée comme extraordinaire, dans les circonstances.

Les catholiques gagnaient peu à peu du terrain. Aussi bien Montalembert n'avait pas perdu son temps dans l'intervalle de 1835 à 1844. Sans cesse il agit les Chambres, la presse et l'opinion. Il fonda le Comité pour la défense de la liberté religieuse, qui étend ses ramifications dans tous les départements, s'assure un organe dans l'*Univers*, qu'il reniet à flots, écrit des brochures, sollicite les ministres, presse les évêques, aiguillonne les pères de famille, organise des pétitionnements, travaille et unit le parti légitimiste en province, prépare par les élections une députation honnête et modérée, entretient une correspondance qui lui prend ses nuits entières, se donne enfin corps et âme à la cause chère à son cœur.

Quels obstacles ne rencontre-t-il pas ! Il se heurte au fanatisme des uns et à l'apathie des autres, au sophisme universitaire aussi bien qu'aux mesquins intérêts de la politique, à l'hésitation des évêques comme à la division de son propre parti. Louis Veillot ne supporte pas aisément le frein, et prend, à l'*Univers*, ses coudées franches, tout en portant à l'ennemi des coups terribles. Sa lettre à Villemain restera comme un impérissable monument de logique

et de style, d'ironie vengeresse et d'éloquence indignée.

Montalembert souffre, gémit, s'impatiente, mais ne se décourage pas. S'efforçant de rapprocher les divergences et de tourner les difficultés, il continue la lutte avec ardeur. Le pape Grégoire XVI, le cardinal de Bonald, Mgr Parisi, Mgr Clausel de Montals, Lacordaire, Ravignan, le soutiennent, entre autres, de la voix ou de la plume. Les coryphées de l'Université sont, après M. Villemain, MM. Cousin, Thiers, Dupin et le duc de Broglie. L'archevêque de Paris, Mgr Affre, semble assez froid et se tient sur la réserve.

Vient la révolution de 48, assez favorable, à l'Église. La scène change. Montalembert va porter son action sur un autre théâtre, où paraîtront des acteurs nouveaux : le comte de Falloux, l'abbé Dupanloup, le comte Beugnot, Proudhon, Victor Hugo. Son éloquence va s'aviver et se renouveler à ce contact, et ses idées s'élargir quelque peu : le but et le cœur resteront les mêmes.

Après beaucoup d'hésitations, et non sans répugnance, il se rallia à la république, dans l'espoir de faire triompher enfin la liberté. Élu dans le département du Doubs, il vint prendre son siège à la droite de l'Assemblée constituante, pendant qu'il voyait avec chagrin Lacordaire s'asseoir à l'extrême gauche, à côté de Lamennais.

Bientôt la Constituante est emportée par une émeute et fait place à la Législative, avec la présidence de Louis-Napoléon. Les circonstances sont favorables aux catholiques. M. de Falloux, appelé au ministère de l'Instruction publique, y arrive avec le dessein formel de descendre à une transaction honorable avec l'Université. Depuis l'échec du projet Villemain, M. Thiers, dont Montalembert s'est rapproché, au scandale des siens, a incliné à droite, et peu à peu s'est laissé gagner à la liberté d'enseignement. Il en a coûté au chef catholique pour opérer cette diversion utile. Avec une abnégation égale, il s'efface devant le comte de Falloux, qui prend les rênes, du parti et dès cette heure, élabore un nouveau projet de loi. La majorité de l'Assemblée est

conservatrice, et hostile, en somme, à l'enseignement d'État. Bonaparte se montre bon prince. Falloux est tenace et retors. Thiers a juré de défendre son projet jusqu'à extinction. Désormais la victoire paraît assurée.

Cependant le parti catholique est divisé plus que jamais. Montalembert, épreuve amère, se voit abandonné de la plupart de ses anciens amis. La cordaire, Foisset, Dom Geranger, combattent secrètement le projet Falloux, dont l'abbé Dupanloup est la cheville ouvrière, et M. Thiers, l'avocat infiniment souple et habile. Louis Veillot lui livre une guerre ouverte, comme à un compromis dangereux, à un remède pire que le mal. La masse du parti semble le suivre. Entre temps le portefeuille de l'Instruction publique est tombé entre les mains de M. de Parieu, c'est-à-dire, entre bonnes mains.

La bataille décisive se livra le 23 février 1850, jour mémorable pour les catholiques de France. Après maintes émouvantes péripéties, la loi fut votée par 399 voix contre 237. Les vingt années de lutte incessante, soutenue par le comte de Montalembert, étaient enfin couronnées de succès, et le fils des Croisés pouvait tressaillir de fierté et de bonheur. On peut dire qu'il avait retourné la France. Il n'est pas donné à tout homme, dans son pays, d'obtenir un pareil triomphe.

Cinquante ans d'expérience, des centaines d'écoles et de collèges ouverts, des milliers d'enfants élevés sous l'aile maternelle de l'Église, une concurrence dont l'Université est tellement effrayée qu'elle s'apprête aujourd'hui à reconquérir le monopole, ont prouvé que les auteurs de la loi de 1850 avaient vu juste et pouvaient espérer d'innombrables bienfaits de leur transaction avec l'État. Sur l'invitation de Pie IX, tout le monde, au reste, s'y rallia, l'Université comme les autres.

(A suivre.)

ABNER.

LA RÉFLEXION

L'intelligence, dont la vérité est l'objet propre et l'aliment na-

turel, n'arrive pas toujours, par un seul acte direct, à la connaissance désirée. Quelquefois un seul regard, c'est-à-dire une seule pensée, suffit. Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi, et il faut bien se rappeler que l'homme occupe le degré inférieur des êtres intelligents. Le plus souvent l'objet est avare, très avare même, il ne se laisse pénétrer que difficilement, comme à regret, et alors la faculté intellectuelle est forcée de revenir à la charge, de recourir à différents moyens, de varier ses tentatives et de multiplier ses actes. Tantôt, elle divise ou compose, compare, inédite et contemple; tantôt, elle revient sur ses pas, redouble ses actes, considère son objet à divers points de vue, l'étudie sous toutes ses formes, pour en pénétrer la nature intime, les causes et ses relations avec d'autres objets, afin de découvrir, par une attention plus soutenue, des secrets qui échappent à une première considération. Cette opération, qui permet à l'esprit de faire une meilleure connaissance de la vérité, s'appelle la réflexion. Il importe donc beaucoup de connaître ce repliement de l'intelligence. Sans doute, il faut toujours réfléchir, mais c'est principalement dans l'étude de la philosophie que la réflexion joue un rôle prépondérant et trouve occasion de s'exercer. Cette science par excellence, qui est le couronnement du cours classique, offre aux étudiants un vaste champ d'investigations. Le but que l'élève se propose en y pénétrant est de perfectionner son esprit et de donner une direction à sa volonté. Le disciple d'Aristote et de saint Thomas doit donc s'efforcer d'acquiescer de fermes convictions, de développer et nourrir ses facultés en leur offrant un ensemble de vérités rationnelles fortement établies. En un mot, dans l'étude de la philosophie, le jeune homme apprendra à penser par lui-même, à se garantir des préjugés, et à ne pas être la dupe du sophisme qui se glisse si facilement dans tant de productions contemporaines, où l'impétuosité de l'imagination l'emporte si souvent sur les lois de la saine logique.

Ce résultat si noble et si précieux ne s'obtient pas sans la réflexion. En effet, il ne suffit pas qu'un

professeur développe une thèse, énonce des principes et des lois, bâtit des arguments, met en évidence les sophismes, renverse les systèmes erronnés, en démontre la fausseté par des raisonnements solides, clairs et propres à satisfaire les jeunes intelligences toujours si avides de connaître la vérité. Cet enseignement n'est qu'un secours et un moyen extérieur, qui devient inutile s'il n'est mis en œuvre par le propre esprit des élèves. L'assimilation de la vérité exige un travail personnel pénible, sérieux, une attention soutenue, une application persévérante et réfléchie. C'est donc la réflexion qui féconde les efforts intellectuels, développe l'intelligence, l'agrandit et l'élève. Les vérités que nous puisons dans les manuels, ou qui tombent des lèvres d'un précepteur, sont des aliments qu'il nous faut digérer et nous assimiler; cette assimilation ne s'opère que par l'attention et la réflexion. Si les facultés ne font pas d'efforts réels, les vérités ne font que passer devant l'esprit et s'effleurent sans s'y imprimer; elles ne laissent aucune trace dans la mémoire. Sans la réflexion, elles s'entassent pêle-mêle dans l'esprit, y amoncellent des nuages au lieu de l'éclairer. Elles ne deviennent point comme une partie de notre intelligence, ne la compénètrent pas; au contraire, ce sont de véritables étrangères qui traversent notre esprit et ne tardent pas à en sortir. L'illusion la plus fréquente et la plus nuisible aux jeunes gens, c'est de s'imaginer que l'important est de surcharger la mémoire de détails et de faits. C'est une erreur capitale, qu'il faut d'autant plus combattre qu'elle est plus universelle. De notre temps il arrive que l'abondance l'emporte souvent sur la qualité dans les œuvres de l'esprit. Cette lacune si déplorable accuse un manque de réflexion alarinant, et une coupable abstention d'efforts personnels et soutenus. On oublie l'essentiel; on ne s'accoutume pas à réfléchir et à développer ses facultés intellectuelles par des exercices. Les connaissances s'acquiescent, mais ne se transmettent pas comme un héritage naturel. Par conséquent, la science de nos pères ne fait pas la nôtre, et les connaissances du professeur ne

sont pas non plus une propriété de notre esprit. De même, ce que nous avons n'appartient pas à nos parents, à nos maîtres, ni à nos cousins, mais à nous exclusivement. Comme l'objet d'une science on est soit à fait indépendant, ainsi nos connaissances sont subjectives, individuelles, indépendantes de celles des autres, elles sont inaliénables. Puisque les choses se passent ainsi, puisque les vérités conprises et possédées par l'intelligence sont à l'abri des convoitises d'autrui, et ne peuvent pas du tout dédommager ceux qui jouissent d'une grande force d'inertie, il nous reste donc à conclure, suivant les lois de la logique, que le mode d'acquisition précède le mode de possession, et qu'il n'y a que le travail personnel qui soit absolument profitable et efficace.

JOAS.

Questions d'instruction publique

Nous avons appris, avec une joie très sincère, que le gouvernement de Québec a renoncé à son projet de la création d'un ministère de l'Instruction publique. Nous avons assez combattu, dans toute la mesure de nos faibles moyens, ce que nous considérons comme un bouleversement pernicieux de l'organisation scolaire de la Province, pour avoir maintenant le droit d'offrir au cabinet de Québec nos chaleureuses félicitations pour la ligne de conduite qu'il s'est décidé à adopter en cette matière.

Finie, la légende! Du moins, nous l'espérons.—Cette légende, qui a eu cours durant les dernières années, c'était celle de la prétendue infériorité de la province de Québec dans le domaine de l'instruction publique.

Nous avons été ravis—c'est le mot juste—de lire le beau plaidoyer qu'a fait au Conseil législatif, le 13 janvier, l'honorable M. Marcil (1) en faveur de notre système d'éducation et des admirables résultats qu'il nous a valu. Plus récemment, nous avons été également charmés à la lecture du discours de l'honorable M. Turgeon, ministre de la Colonisation, prononcé devant l'Assemblée législative, sur les progrès scolaires accomplis dans notre Province et sur la grande part de mérite qui revient à notre clergé dans ces développements.

Ces deux discours, et celui de l'honorable M. Chapais, prononcé, il y a un an, au Conseil législatif, nous vengent admirablement des

(1) M. Marcil est décédé subitement lundi, le 23 janvier.

settes et injustes attaques dont notre Province catholique et française s'est vue l'objet depuis quelques années.

ORNIS.

Feu Mgr Racine

On a chanté à la cathédrale, jeudi dernier, le service annuel pour le repos de l'âme du premier évêque de Chicoutimi, Mgr Hamel, l'un des compagnons de classe du défunt évêque, a célébré l'office divin. On se rappelle que ce prélat a prononcé l'oraison funèbre, une pièce d'éloquence bien remarquable, aux funérailles de Mgr Racine.—S. G. Mgr l'archevêque de Québec a donné l'absoute.

Bibliographie

La Bannière de Marie Immaculée pour 1899 n'est pas moins remarquable que ses livraisons des années précédentes. Outre un bon nombre de grands portraits, demi-ton, très réussis, elle contient des articles très intéressants. L'abonnement à cette revue, qui n'est que de 25 cts, croyons-nous, assure aux souscripteurs de notables avantages spirituels. S'adresser aux RR. PP. Oblats du Juniorat du Sacré-Cœur, (Ctwa.)

L'examen d'hiver, qui a commencé ce matin, se terminera lundi soir. Heureux ceux qui n'ont qu'à prendre connaissance de cette nouvelle, et qui ne sont pas autrement intéressés en la question!

Nous remercions, de tout cœur, le *Tri-furien*, la *Semaine religieuse de Québec*, ainsi que nos confrères de la presse chicoutimienne, le *Protecteur du Saguenay*, la *Défense* et le *Progrès du Saguenay*, de la façon tout à fait gracieuse dont ils ont salué l'entrée de notre journal dans la 7^e année de son existence.

La *Défense* vient de commencer sa deuxième année, et nous lui en faisons nos meilleurs compliments. Ce journal a répondu à ce que ses débuts nous promettaient. Mais nous pouvons aujourd'hui attendre encore bien davantage. En effet, ce confrère nous annonce qu'il vient d'assurer à sa rédaction les services de M. Ph. Masson, dont nous avons plusieurs fois signalé la longue expérience, les solides convictions et la plume bien française.

Nos félicitations au *Manitoba* pour son article de rédaction du 11 janvier. Il y a longtemps que nous n'avons rien lu d'aussi péremptoire sur l'historique de la question scolaire du Manitoba.